

Droits devant !
En 2016, les femmes se mobilisent toujours
pour leurs droits en Belgique

Documents d'analyse et de réflexion

Décembre 2016

Rue Maurice Liétart, 31/4 – B-1150 Bruxelles



Avec le soutien de la fédération Wallonie-Bruxelles 
Centre AVEC ASBL, rue Maurice Liétart, 31/4 – B-1150 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/738.08.28 – <http://www.centreavec.be>

Droits devant !

En 2016, les femmes se mobilisent toujours pour leurs droits en Belgique

Les femmes et leurs droits : une perception par la négative

À travers différentes activités menées par notre Mouvement¹ avec les femmes (débat, formation, recherche-action, processus préparatoire au Congrès, etc.), nous avons constaté que les femmes parlent souvent de leurs droits par la négative :

- ceux qu'elles ne connaissent pas : par exemple les différents droits à la sécurité sociale ;
- ceux auxquels elles doivent renoncer : comme un emploi décent ou certains soins de santé ;
- ceux qui n'existent tout simplement pas dans les faits : par exemple, le droit d'avoir une place d'accueil de qualité pour son enfant.

Et lorsqu'on évoque les possibilités de changer cet état des choses, elles montrent aussi un certain nombre de résistances.

De nombreuses femmes pensent également que « les droits ne vont pas sans les devoirs ! ». Ce mécanisme de pensée est tout à fait compréhensible quand on sait que les femmes ont obtenu la plupart de leurs droits en contrepartie des tâches qu'elles accomplissaient, liées à leurs « devoirs » de fille, d'épouse, de mère, ... Par exemple, au début du 20^e siècle, lorsque les premières écoles pour filles ont été créées, les programmes scolaires avaient pour objectif de les préparer à leurs futurs devoirs (ménage, couture, etc.). Le contexte actuel favorise également cette tendance car l'émancipation des femmes est en panne. En effet, pour Susan Faludi, on connaîtrait même une période de « backlash » (de retour en arrière)². Les femmes déçues par une égalité de façade qu'elles paient très chèrement (précarité, poids des rôles professionnels et privés, invisibilisation des inégalités, etc.) reviendraient dans une certaine mesure à la « sécurité » des rôles traditionnels. Le discours néolibéral quant à lui ne cesse de ramener aux responsabilités et devoirs individuels comme condition de tout droit. C'est particulièrement criant en matière de droit au chômage ou à l'aide sociale.

¹ Vie Féminine est un mouvement féministe d'éducation permanente qui rassemble un vaste réseau de femmes en Wallonie et à Bruxelles. En créant des lieux de rencontre ouverts à toutes, Vie Féminine donne aux femmes l'occasion de s'exprimer, de tisser des liens de solidarité, de prendre conscience des injustices et de les dépasser, de formuler des revendications pour une société égalitaire, solidaire et juste.

² Mot inspiré du best-seller féministe de Faludi S., 1993, *Backlash : la guerre froide contre les femmes*, Éd. des Femmes.

La question des droits provoquent aussi des sentiments ambivalents chez les femmes. Par exemple, certaines craignent que l'accès à un nouveau droit finisse en réalité par devenir une nouvelle contrainte. Par exemple, est-ce que le droit à une place d'accueil en crèche pourrait les obliger à y mettre leur enfant ? Ou encore le droit à la contraception ou à l'avortement induit-il de nouvelles pressions sur la vie des femmes ? Il est clair que la création de nouveaux droits modifie certaines normes sociales. Pour être réellement émancipateurs, ces droits doivent être élaborés en tenant compte des réalités et des aspirations des femmes, ce qui est encore trop rarement le cas. Les femmes peinent aussi à dire « J'ai le droit de ... », car cela résonne pour elles comme quelque chose de très égoïste, alors que toute leur socialisation les pousse vers l'altruisme et la générosité. Mais n'est-ce pas parfois aussi une demande très subversive et légitime d'autonomie, d'égalité ou de justice ?

Les droits, un levier pour faire changer les choses ?

Dans la société belge d'aujourd'hui, il est clairement admis que les femmes ont des droits. On dit aussi de plus en plus qu'elles ont maintenant les mêmes droits que les hommes. Si c'est de plus en plus vrai sur le papier, cette affirmation se heurte par contre aux paroles des femmes et à l'observation de leurs réalités de vie. En effet, les inégalités et les discriminations continuent à impacter les femmes au quotidien. Renvoyées à leurs compétences dites « naturelles » pour la sphère privée, les femmes sont souvent infériorisées ou exploitées dans tous les autres domaines de la vie sociale (emploi, politique, culture, sciences, etc.). La vie familiale n'est pas rose non plus, contrairement à l'image idyllique qui circule dans la publicité par exemple. Prendre en charge, souvent seule, le travail gratuit et le soin aux autres, se débrouiller pour pallier à des revenus insuffisants, supporter parfois des limitations aux libertés les plus élémentaires ou être confrontées à des violences inacceptables, même dans l'intimité, etc. : voilà des situations que les femmes rencontrent fréquemment au quotidien.

Pour Vie Féminine, il ne s'agit pas de faits isolés et ponctuels. Il s'agit en fait des rouages d'une certaine logique sociale – le système de domination patriarcale – qui façonne l'environnement, les institutions, les comportements de chaque individu. De plus, les femmes sont encore frappées différemment par les injustices et les inégalités que produisent aussi le racisme et le système économique actuel – le capitalisme. Dans ce contexte, les droits qui sont présentés comme appartenant à toutes et à tous, apparaissent en fait souvent comme les privilèges de quelques-uns et, même s'ils existent sur le papier, ils sont loin d'être effectifs, en particulier pour les femmes.

Or, depuis des années, les mouvements de femmes font des propositions concrètes dans tous les domaines pour éliminer les inégalités économiques, sociales ou culturelles que vivent les femmes. Mais chaque changement est long à obtenir et se fait souvent à petits pas ou se retrouve remis en question dès que la vigilance se relâche. Par exemple, le SECAL – service de créances alimentaires³ – a mis des années à voir le jour, puis a été amputé d’une partie de ses missions dès son instauration. Il est aujourd’hui toujours assez fragile (budget, personnel) et en-dessous de ce que les femmes attendent comme respect de leur droit aux pensions alimentaires. Voilà pourquoi un mouvement féministe qui défend les droits des femmes est toujours nécessaire en 2016.

Cela signifie bien sûr qu’il nous faut défendre les droits humains généraux et spécifiques des femmes (cf. encadré ci-dessous). Mais ce n’est pas encore suffisant. Il s’agit aussi de défendre toute une série de droits à portée symbolique, qui ne sont inscrits nulle part ni vraiment reconnus par personne. C’est le droit d’être écoutée et respectée, le droit à un vrai choix, le droit de prendre du temps pour soi, le droit de se révolter, le droit à la solidarité, le droit de bénéficier nous aussi de la bienveillance et de la sollicitude d’autrui, le droit de transformer ensemble nos conditions de vie.

Les femmes ont-elles le droit d’avoir des droits ?

- Droits des femmes = droits humains, mais la dénomination « droits de l’Homme » en français continue à exclure symboliquement les femmes. Au Canada, c’est le terme « droits humains » qui est utilisé, en dérivant de l’expression anglophone : « human rights ».
- Des droits dits « universels » sont par définition incompatibles avec des systèmes sociaux fondés sur la supériorité d’un groupe sur un autre, notamment des hommes sur les femmes.
- Droits des femmes, une lutte inachevée : en 1791, avec la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », Marie-Olympe de Gouges revendiquait publiquement l’égalité des droits civils et politiques des deux sexes et dénonçait la « force du préjugé » qui avait retiré ses droits à la femme⁴. Depuis longtemps et un peu partout dans le monde, des luttes de femmes pour leurs droits ont lieu, prenant des formes différentes selon les contextes. Par exemple, à l’heure où certaines femmes occidentales revendiquaient le droit à la contraception, d’autres femmes,

³ Service chargé de récupérer les pensions alimentaires impayées et de payer des avances si nécessaire.

⁴ Arrêtée et inculpée pour ses opinions politiques, elle finit guillotinée en 1793.

précarisées, afro-américaines ou latino-américaines, devaient lutter contre des stérilisations forcées.

- Double stratégie : ces luttes des femmes pour leurs droits se déclinent principalement en deux stratégies complémentaires et indissociables :

◇ la revendication de pouvoir accéder de la même façon que les hommes aux droits existants ;

◇ l'exigence que soient reconnus de nouveaux droits qui modifient les rapports sociaux dans le sens de l'autonomie des femmes et de l'égalité pour toutes.

- La CEDAW = Convention sur l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes : un instrument spécifique pour les droits des femmes. Il a fallu attendre 1979 pour que l'ONU produise un texte de portée internationale protégeant les femmes et l'égalité. 187 pays membres⁵ de l'ONU l'ont ratifié. En plus de garantir l'accès des femmes à tous les droits fondamentaux (emploi, éducation, santé, propriété, droits familiaux, etc.), ce texte cible aussi des droits spécifiques (services en lien avec la maternité et la planification familiale, protection de la maternité pour les travailleuses, lutte contre l'exploitation de la prostitution ou encore élimination des violences à l'égard des femmes).

Avec la Caravelle des droits des femmes⁶, « nos droits, on y croit ! »

Puisque les femmes accèdent difficilement à leurs droits, il nous a semblé important d'amener la question des droits au plus près des femmes, dans les quartiers, ainsi que dans l'espace public. C'est pourquoi nous avons imaginé un dispositif itinérant composé d'une camionnette et de tentes qui pouvait investir une place, un marché, un quartier, l'entrée d'une institution, etc. Avec ce projet, nous voulions :

- Informer les femmes sur leurs droits ;
- Renforcer les femmes pour qu'elles fassent usage de leurs droits ;
- Montrer que les droits représentent une solution qui peut fonctionner pour résoudre les problèmes que rencontrent les femmes.

Une phrase résume ces objectifs : « Il existe des droits, ils sont faits pour moi et souvent ça marche ! ».

⁵ Les pays réfractaires sont l'Iran, le Soudan et le Sud-Soudan, la Somalie, Palau, Tonga et les Etats-Unis d'Amérique, seul pays occidental à ne pas l'avoir ratifiée.

⁶ Ce concept est directement inspiré de la Caravane pour l'égalité et la citoyenneté, organisée au Maroc par des féministes afin d'informer les femmes des zones rurales sur leurs droits en matière de statut personnel.

La Caravelle des Droits des Femmes en quelques mots et chiffres

Du 8 mars 2013 au 8 mars 2014, la Caravelle des Droits des Femmes a sillonné des villes et villages de Wallonie et de Bruxelles. À chaque étape, étaient programmés des ateliers thématiques, des permanences juridiques, des ateliers créatifs, des actions collectives, des stands d'information, des moments conviviaux, etc. Un large choix de sujets étaient proposés et adaptés aux réalités du terrain : violences conjugales, logement, santé, mobilité, emploi, chômage, divorce, culture, sans-papiers, etc.

Au final ce projet, c'est :

- ◇ 7.650 km parcourus
- ◇ 6.000 femmes touchées
- ◇ 176 ateliers organisés
- ◇ 135 étapes
- ◇ 70 villes et villages traversés
- ◇ Plus de 130 passages dans les médias dont 25 à la télévision

Une des idées maîtresses de ce projet était aussi de sortir la question des droits de la sphère des spécialistes. Nous avons la conviction que les femmes acquièrent au cours de leur vie beaucoup de connaissances en droits, à travers les ennuis qu'elles ou leurs proches rencontrent. C'est en partant de ces connaissances, et avec la collaboration de l'ASBL Droits Quotidiens (dont le but social est que chacun-e puisse accéder à une information juridique claire et adaptée à la vie de tous les jours), que nous avons cherché à répondre aux nombreuses questions des femmes.

Cette réappropriation des droits est également passée par la création d'un réseau de « passeuses de droits » : des femmes engagées à Vie Féminine qui se sont préparées à accueillir et recevoir les femmes et leurs questions sur les droits et, si besoin, à les réorienter sur des questions précises vers des partenaires de confiance. En proposant des espaces de convivialité et de confiance, les passeuses de droits donnaient aussi l'envie aux femmes de s'arrêter quelques minutes et, pourquoi pas, d'entamer un échange plus approfondi sur leurs droits. De leur côté, elles ont pu prendre conscience de leur expertise et de leur capacité d'aider d'autres femmes, ce qui a été vécu comme très valorisant.

Qu'avons-nous appris ?⁷

Tout d'abord, comme nous le pressentions, les femmes se sentent privées de droits ou en grande difficulté pour les faire valoir : violences conjugales, droits économiques, droit au logement, santé, droits liés au couple et à la famille, ... Lorsqu'on entend les témoignages des femmes, ces freins, ces entorses à leurs droits ne sont pas marginales, elles sont massives et généralisées.

Contrairement à certaines idées reçues, même si le manque d'information existe et constitue un frein, ce n'est pas le plus important. En réalité, il y a de très nombreuses femmes qui connaissent assez bien leurs droits mais rencontrent d'énormes difficultés à les faire appliquer. Il y a certaines peurs : peur de demander, peur des représailles, peur de la stigmatisation. Le manque de temps et de moyens est également décisif : on n'a pas le courage de se battre pour faire valoir ses droits en plus du reste, les coûts de procédure sont trop élevés, etc.

Le fait même de rencontrer les femmes dans l'espace public n'a pas été simple. Nous avons constaté une véritable occupation sexuée de l'espace public. Bien souvent, les femmes sont seules ou accompagnées d'enfants et elles ne font que passer pour une raison précise : faire des courses, chercher ou conduire des enfants, aller d'un point à un autre sans perdre de temps. Les hommes, quant à eux, ont le temps et sont plus fréquemment en groupe : l'espace public est un lieu de socialisation pour eux !

C'est aussi dans ce contexte que nous avons (re)découvert les résistances et l'agressivité fréquente qui accompagnent la présence des femmes et d'un message sur les droits des femmes dans l'espace public. Toute l'année, nous avons dû argumenter face aux remarques du type « *Et les droits des hommes, alors ?* » ou « *Vous feriez mieux de vous préoccuper de vos devoirs !* ». Pas de doute : mener une action collective avec des femmes en faveur de leurs droits reste très subversif en 2016 !

Mais ces rencontres quotidiennes avec les femmes ont aussi mis en valeur le courage, l'énorme force et la détermination sans limite dont les femmes font preuve dans certaines situations. Certaines se battent parfois des années pour rentrer dans leurs droits économiques et sociaux, faire reconnaître une discrimination, organiser un divorce, une garde parentale ou le versement d'une pension alimentaire. Elles sont souvent ballotées d'un guichet à l'autre, dans les méandres

⁷ Pour en savoir plus : Vie Féminine, « *Nos droits, on y croit !* » *Quels rapports les femmes entretiennent-elles avec leurs droits aujourd'hui ?*, étude 2014.

des administrations, avant de trouver – parfois, pas toujours – la bonne porte, la bonne personne. Elles ont expérimenté de longues procédures juridiques ou administratives, qui mettent parfois leur vie entre parenthèses...

Aujourd'hui, le travail sur les droits des femmes continue, notamment à travers les « Espaces Droits des Femmes ». Nous avons voulu en faire des espaces de renforcement collectif entre femmes pour échanger sur les réalités de vie de chacune en termes de droits (expériences positives ou négatives, démarches existantes...) avec des temps d'information sur les droits (ressources, présence d'expert-e-s,...) et des actions collectives pour interpeller la société, les institutions et le monde politique. Car pour Vie Féminine, tant que les femmes ne pourront pas dire publiquement « Nos droits, on y croit ! » sans avoir peur ou engendrer méfiance, résistances et agressivité, elles ne pourront pas pleinement réaliser tous leurs droits fondamentaux !

Par Cécile De Wandeler